

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

Monsieur Wajdi Mouawad,
Directeur du théâtre national La Colline
15 rue Malte-Brun
75020 Paris

Copie à madame Roseline Bachelot

Paris, le 20 octobre 2021

Cher Monsieur

L'Observatoire de la liberté de création, composée de 15 organisations qui défendent ensemble les œuvres contre la censure, a entendu madame la ministre de la Culture annoncer publiquement le 18 octobre qu'elle regrettait que vous ayez confié la musique de votre spectacle *Mère* à Bertrand Cantat.

Le rôle de la ministre est d'encourager l'art et les artistes, pas de s'immiscer dans la programmation des scènes, fussent-elles nationales, comme elle l'a d'ailleurs rappelé de façon paradoxale.

Les libertés de création, de diffusion et de programmation sont affirmées aux articles 1 à 3 de la loi de 2016 dite loi « liberté de création ». L'Etat s'engage très expressément à les respecter.

Nous nous inquiétons que madame Bachelot, à l'inverse de madame Nyssen, prenne le risque d'encourager le mouvement de contestation de votre programmation sur les réseaux sociaux, et se montre incapable de distinguer ce qui relève de la nécessaire poursuite judiciaire des agresseurs, et des moyens à mettre en œuvre, dans le secteur du théâtre comme dans tous les secteurs de la société, pour que des hommes ne soient plus des prédateurs sexuels, et le fait qu'un homme qui a purgé sa peine ait le droit d'exercer son métier.

Vous ne commettez aucune illégalité en le faisant travailler. Madame Bachelot n'est pas juge, et la censure étatique du théâtre a été abolie en 1906.

Chacun est libre de venir voir, ou non, votre spectacle. Dans ce contexte, vous comprendrez que ce courrier soit rendu public.

Nous vous remercions de revenir vers nous si de nouveaux éléments venaient entraver votre liberté de création, de diffusion et de programmation.

Veillez croire, cher Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

François Lecercle
Co-délégué de
l'Observatoire

Agnès Tricoire
Co-déléguée de
l'Observatoire

Daniel Véron
Co-délégué de
l'Observatoire

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
communication@ldh-france.org



Liste des membres de l'Observatoire de la liberté de création signataires :

Association des cinéastes documentaristes (Addoc) ; Section française de l'Association internationale des critiques d'art (Aica France) ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fedelima) ; Fédération nationale des arts de la rue ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Ligue de l'enseignement ; Scénaristes de Cinéma Associés (SCA) ; Syndicat national des artistes plasticiens (Snap-CGT) ; Syndicat national des scènes publiques (SNSP) ; Société des réalisateurs de films (SRF).

Contact :

Service direction de la LDH :

direction@ldh-france.org

138 rue Marcadet 75018 Paris

OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION

c/o Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
communication@ldh-france.org